
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 27 avril 2022 à 11 h
Salle multifonctionnelle, 500, Montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Richard BELANGER, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Stéphane CÔTÉ, Maire d'arrondissement
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Madame Danielle MYRAND, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Alain WILSON, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur de l'aménagement urbain et services aux entreprises
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et des relations avec les citoyens

ABSENCE :

Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19).

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 11 h 00.

CA22 28 089

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Stéphane CÔTÉ

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard — Sainte-Geneviève du mercredi 27 avril 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

Le maire d'arrondissement invite l'assemblée à se lever pour observer une minute de silence en hommage au joueur de hockey, monsieur Guy Lafleur décédé le 22 avril dernier.

10 - Période de questions du public

Aucune question.

10 - Période de questions des membres du conseil

Aucune question.

CA22 28 090

Règlement modifiant le règlement sur les tarifs (CA28 0072)

Avis de motion est donné par le maire d'arrondissement monsieur Stéphane Côté de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement modifiant le règlement sur les tarifs, lequel est déposé avec le sommaire décisionnel.

40.01 1229413007

CA22 28 091

Règlement modifiant le règlement sur la circulation et le stationnement (CA28 0018)

Vu l'avis de motion donné du projet de règlement numéro CA28 0018-6 à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 avril 2022 par sa résolution CA22 28085;

Vu le dépôt du projet de règlement numéro CA28 0018-6 à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 avril 2022 par sa résolution CA22 28085;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'adopter le règlement modifiant le règlement sur la circulation et le stationnement (CA28 0018-6).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1229413006

CA22 28 092

Levée de la séance

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mercredi 27 avril 2022 à, 11h05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Stéphane CÔTÉ
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 mai 2022.